



Assemblée générale

Distr. générale
25 août 2017
Français
Original: anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Renseignements fournis conformément à la résolution 1721 B (XVI) de l'Assemblée générale par les États qui lancent des objets sur une orbite ou sur une autre trajectoire extra-atmosphérique

Note verbale datée du 22 août 2017, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne

La Mission permanente de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies a l'honneur de communiquer volontairement, conformément aux dispositions du paragraphe 1 de la résolution 1721 B (XVI) de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 1961, les données relatives à l'immatriculation du satellite de communications ABS-3A datées du 23 mars 2017, fournies par l'Autorité nationale de l'information et des communications (voir annexe).



Annexe

Données relatives à l'immatriculation d'un objet spatial lancé par la Papouasie-Nouvelle-Guinée*

ABS-3A

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale	2015-010A
Nom de l'objet spatial	ABS-3A
Date de lancement	2 mars 2015
Principaux paramètres de l'orbite	
Apogée	35 792 kilomètres
Périgée	35 782 kilomètres
Position géostationnaire	-3 degrés Est

* Ces données sont reproduites telles qu'elles ont été reçues.